



Les modalités de certification

Les blocs de compétences constitutives de la mention « Animation Socio-Éducative ou Culturelle » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « animateur » sont attribuées selon le référentiel de certification et dont l'acquisition est contrôlée par deux situations d'évaluations certificatives.

Le processus d'évaluation s'articule autour de deux quatre blocs de compétences qui seront la base de l'élaboration des situations d'évaluation.

Bloc 1 : Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

BC	Remise des documents	Date de certification	Date de rattrapage
BC 1	Vendredi 14 août 2026	Vendredi 04 septembre 2026	
	Lundi 12 octobre 2026		Lundi 02 novembre 2026

Sur le lieu d'alternance pédagogique, le stagiaire met en place un projet d'animation auprès d'un public dans un contexte de découverte. Il mobilise ses connaissances du patrimoine naturel et culturel de son territoire et des enjeux du développement durable dans un programme d'animation en EEDD, et justifie ses choix par rapport au contexte (public, structure, environnement socio-éducatif ou culturel).

Il fournira au **jury 3 semaines** (15 jours ouvrés) avant la certification, **un document de 25 de pages** (hors annexes) **distinct des documents présenté pour la certification des BC 3 et BC 4**, présentant : son projet, les modalités d'évaluation, de régulation et ses perspectives ; le public (caractéristiques, attentes, posture de l'animateur) et les éléments pertinents de la structure en cohérence avec le projet. Ce document est le support de l'entretien.

Forme	1 écrit personnel comprenant 25 pages, hors annexes sur la conception, la mise en œuvre, la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique + 1 entretien de 50 minutes maximum
Lieu	Tomblaine (54)
Jury	Sous le contrôle de la DRAJES
Durée	<u>Présentation orale</u> : 20 minutes maximum <u>Questions du jury</u> : 30 minutes maximum
Conditions	Ecrit à rendre avant le 14/08/26 (le 12/10/26 pour le rattrapage) ECRIT : <ul style="list-style-type: none">Présentation des éléments pertinents de la structure en cohérence avec le projet ;Présentation du public (caractéristiques, attentes, posture de l'animateur) ;Présentation du projet, les modalités d'évaluation, de régulation et perspectives. ORAL : <ul style="list-style-type: none">Présentation de la structure ;Présentation du public participant au projet (caractéristiques, attentes, posture de l'animateur) ;Présentation globale du projet, les modalités d'évaluation, de suivi ;<u>Soutien à la parole</u> au choix du stagiaire (rétroréprojecteur, vidéoprojecteur, panneaux....).
Outils	- Grilles d'évaluation pour chacune du BC concernées - Grille d'évaluation remplie par le tuteur pour le projet.

**Bloc 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation**

BC	Remise des documents	Date de certification	Date de rattrapage
BC 2	Vendredi 28 août 2026	Vendredi 18 septembre 2026	
	Vendredi 23 octobre 2026		Vendredi 13 novembre 2026

sur le lieu d'alternance pédagogique, le stagiaire valorise des activités ou des projets qu'il a mise en place auprès de deux publics différents. Il informe les publics visés et, le cas échéant, leur entourage du programme des activités de la structure de manière adaptée. Il assure la promotion d'une de ses animations auprès d'un public visé

Il fournira au **jury 3 semaines** (15 jours ouvrés) avant la certification, **un ou plusieurs supports de son choix** présentant **deux actions de valorisation d'activité ou de projet** qu'il a mis en oeuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents. Ce ou ces supports sont les supports de l'entretien.

Forme	1 ou plusieurs supports personnels présentant deux actions de valorisation d'activités ou de projets (outils de communication utilisés) + 1 entretien de 25 minutes maximum
Lieu	Tomblaine (54)
Jury	Sous le contrôle de la DRAJES
Durée	<u>Présentation orale</u> : 10 minutes maximum <u>Questions du jury</u> : 20 minutes maximum
Conditions	<u>Support personnel à rendre avant le 12/06/26</u> (le 28/08/26 pour le rattrapage) <u>Supports personnels :</u> <ul style="list-style-type: none">- Présente comment le stagiaire informe les publics visés et, le cas échéant, leur entourage du programme des activités de la structure. (Echange avec les publics visés, facilite l'expression des intérêts de la ou des personnes, valorise la structure, etc.) -- Présente en quoi le stagiaire communique avec les publics visés de manière adaptée. (message de communication adapté au public, attention particulière aux besoins des personnes en situation (s) de handicap éventuelles, modalités de sa communication, tient compte des risques liés à l'utilisation des outils numériques) -- Présente comment il assure la promotion d'une de ses animations auprès d'un public visé. <u>ORAL :</u> <ul style="list-style-type: none">- Présente un support de promotion d'une de ses animations auprès d'un public visé (moyens et outils de communication utilisés)- Explicite ses choix de moyens de communication- Evalue la portée de sa communication
Outils	- Grilles d'évaluation pour chacune du BC concernées - Grille d'évaluation remplie par le tuteur pour le projet.

**Bloc 3 : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure**

BC	Remise du document	Dates limites de remise du document	Date de certification	Date ratrappage
BC 3	Minimum 3 semaines (15 jours ouvrés) avant mise en situation	Lundi 01 juin au vendredi 03 juillet 2026	lundi 22 juin au vendredi 24 juillet 2026	
		Lundi 14 septembre au vendredi 18 septembre ; Lundi 28 septembre au vendredi 23 octobre 2026		Lundi 05 octobre au vendredi 09 octobre 2026 ; lundi 19 octobre au vendredi 13 novembre 2026

Dans le cadre d'un projet d'animation développé sur le lieu d'alternance pédagogique, le stagiaire devra **préparer, animer et évaluer** une séance d'activités culturelles, éducatives ou sociales devant un public de **4 personnes minimum** en tenant compte de la réglementation, des caractéristiques du public, et en veillant à lui faire découvrir des activités diversifiées dans les champs de l'EEDD. Cette animation devra s'inscrire dans **une séquence d'animation** composée à minima de **6 séances d'activités**.

Il fournira au jury 3 semaines avant la mise en pratique, un document écrit personnel de 25 pages maximum, (hors annexes) distinct des documents présenté pour la certification des BC 1 et BC 3 présentant le contexte de l'action, la progression et les méthodes pédagogiques utilisées, ainsi que la séance d'activités qui sera le support de la mise en situation professionnelle. Dans le document écrit, doit faire figurer un outil pédagogique conçu par le/la candidat(e).

Forme	1 document écrit personnel (distinct du document présenté pour la certification des BC 1 et BC 4) de 25 pages, hors annexes présentant une séquence d'animation réalisée et composée à minima de 6 séances d'activité. +1 mise en situation professionnelle d'une animation auprès de 4 personnes minimum durant 30 à 90 minutes maximum. + 1 entretien de 45 minutes maximum dont : - 15 minutes de présentation orale par le candidat sur l'analyse de sa séance - 30 minutes d'entretiens
Lieu	Sur la structure de stage ou une structure proposée par l'OF
Jury	Sous contrôle de la DRAJES
Durée	Présentation du projet d'animation : 10 min maxi Pratique : 30 min minimum à 90 min maximum Entretien : 45min maximum : Auto évaluation (15 maxi), questions du jury (30 min maxi)
Conditions	ECRIT : <ul style="list-style-type: none">Présentation du contexte, de la progression et des méthodes pédagogiques ainsi que la séance d'activité de la mise en situation ;Les deux premières séances d'activité devront déjà avoir été réalisées. Mise en pratique : <ul style="list-style-type: none">Animation d'à minima la troisième séance d'activité culturelles, éducatives ou sociales.Durée de la séance est adaptée aux caractéristiques du public Oral : <ul style="list-style-type: none">Analyse par le candidat de sa séance ;Questionnements et d'échanges avec les évaluateurs portant d'une part sur la séquence d'animation, présentée par le candidat, d'autre part sur la séance d'activité mise en œuvre ;
Outils	Grilles d'évaluation pour chacune des UC concernées.

**Bloc 4 : Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle**

BC	Remise des documents	Date de certification	Date de rattrapage
BC 4	Vendredi 28 août 2026	Vendredi 18 septembre 2026	
	Vendredi 23 octobre 2026		Vendredi 13 novembre 2026

Sur le lieu d'alternance pédagogique, le stagiaire organise et encadre le « vivre ensemble ».

Il fournira au **jury 3 semaines** (15 jours ouvrés) avant la certification, **un document de 10 de pages maximum** (hors annexes) **distinct des documents présenté pour la certification des BC 1 et BC 3**, illustrant :

- la construction de relations avec l'entourage personnel et professionnel des publics ;
- la diffusion d'information sur les enjeux sociétaux lors de temps d'échanges
- la prévision des temps calmes ou des périodes de temps libérés permettant le maintien de l'autonomie sociale et le bien être des publics ;
- le développement d'une démarche renforçant les compétences psychosociales des publics accueillis.

Forme	1 écrit personnel comprenant 10 pages, hors annexes sur l'organise et encadre le « vivre ensemble » dans la structure d'alternance pédagogique + 1 entretien de 25 minutes maximum
Lieu	Tomblaine (54)
Jury	Sous le contrôle de la DRAJES
Durée	<u>Présentation orale</u> : 10 minutes maximum <u>Questions du jury</u> : 15 minutes maximum
Conditions	Ecrit à rendre avant le 22/05/26 (le 14/08/26 pour le rattrapage) ECRIT : <ul style="list-style-type: none">• Présentation de construction de relations avec l'entourage personnel et professionnel des publics ;• Présentation de temps d'échanges sur la diffusion d'information sur les enjeux sociétaux ;• Présentation des temps calmes ou des périodes de temps libérés permettant le maintien de l'autonomie sociale et le bien être des publics ;• Présentation d'une démarche renforçant les compétences psychosociales des publics accueillis. ORAL : <ul style="list-style-type: none">• Présentation des situations choisies• Echange avec les évaluateurs
Outils	- Grilles d'évaluation pour chacune du BC concernées - Grille d'évaluation remplie par le tuteur pour le projet.